

Finances. Étant donné la nouvelle selon laquelle le premier ministre Bennett, de la Colombie-Britannique, a fait un intéressant appel téléphonique au ministre des Finances lundi dernier, le ministre serait-il en mesure de satisfaire notre curiosité croissante concernant cette nouvelle si extraordinaire et de nous dire ce qu'il en est au juste?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): J'ai eu diverses conversations téléphoniques avec le premier ministre Bennett ces deux ou trois dernières semaines. L'honorable député aurait-il l'obligeance de me préciser de quel article de nouvelle il parle?

M. Herridge: Il s'agit d'une nouvelle que nombre d'entre nous tiennent pour digne de foi; il y est dit que le premier ministre de la Colombie-Britannique a laissé entendre que certaines circonstances nécessiteraient peut-être la tenue immédiate d'élections dans la province.

L'hon. M. Fleming: Le premier ministre de la Colombie-Britannique a exprimé le vœu que le Parlement ratifie le traité avant la dissolution, mais il ne m'a pas dit qu'il se proposait de tenir des élections générales dans sa province si la ratification qu'il désire n'avait pas lieu.

(Texte)

QUESTIONS OUVRIÈRES

COMPENSATION POUR CONTRATS ACCORDÉS À L'ÉTRANGER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-E. Bissonnette (Québec-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Production de défense.

L'honorable ministre peut-il faire des commentaires au sujet d'un télégramme qu'ont adressé les syndicats des travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon à plusieurs députés de la région de Québec, pour protester contre la construction de sous-marins canadiens à l'étranger?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu, le 17 avril, un télégramme des syndicats des travailleurs de Lauzon, protestant contre la construction d'un sous-marin en Angleterre.

Je dois vous dire, d'abord, qu'aucun contrat de ce genre n'a été adjugé à l'étranger, et si l'on devait le faire, je puis assurer les ouvriers de Lauzon qu'ils seraient protégés par d'autres contrats plus avantageux pour eux, comme la construction de frégates prévues dans le nouveau programme, ainsi que la conversion de frégates de la flotte actuelle et

leur part de réparation de nos navires de guerre, comme par le passé.

Nous voulons assurer du travail à notre industrie de défense en compensation pour les contrats que nous accordons à l'étranger, et ce toujours pour aider certains secteurs de cette industrie qui éprouvent à l'heure actuelle des difficultés sérieuses, comme nos industries d'avionnerie, par exemple.

M. Maurice Bourget (Lévis): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Est-ce que le ministre de la Production de défense ne croit pas que le seul fait de penser à demander des soumissions...

Des voix: A l'ordre!

M. Bourget: ...pour acheter des sous-marins en Angleterre est une insulte à nos chantiers maritimes, ainsi qu'à nos ouvriers compétents, tant de Lauzon que d'ailleurs au Canada?

L'hon. M. O'Hurley: Monsieur l'Orateur, avant que le député de Lévis parle d'insultes, il devrait s'informer des circonstances qui entourent l'affaire.

M. Bourget: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire. Est-ce que c'est la politique du gouvernement, pour aider nos industries canadiennes, alors que nous avons des centaines de milliers de chômeurs, de se pencher sur la question de dollars et de cents?

L'hon. M. O'Hurley: Monsieur l'Orateur, si le député de Lévis veut un débat sur la question des contrats accordés pour la défense du Canada, je suis bien prêt à expliquer ce que nous avons fait et à signaler les primes que nous avons versées pour garder au Canada ces contrats pour la défense; mais il y a une limite au montant que nous pouvons payer pour ce faire.

M. Bourget: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Est-ce que le ministre...

(Traduction)

Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: Les deux dernières questions supplémentaires m'ont semblé de nature à soulever un débat plutôt qu'à obtenir des renseignements. Je donne la parole au député de Saint-Jean-Ouest.

M. Bourget: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je voudrais demander quelque chose au premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Bourget: Cette question intéresse...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je reviendrai à l'honorable député quand ce sera son tour. Je donne la parole au député de Lapointe.